



Direction de la Démocratie, des Citoyens.ne.s et des Territoires
Direction des Familles et de la Petite Enfance

2023 DDCT 55 DFPE -Soutien aux réseaux de familles monoparentales dans les quartiers populaires - subventions (100.000 euros) pour 8 associations (11, 13, 14, 17, 18, 19 et 20^{ème} arrondissement)

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

En France, 2 millions de familles sont monoparentales (définition de l'INSEE : une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant). Le nombre de familles monoparentales n'a cessé d'augmenter et représente aujourd'hui un quart des familles.

Cette configuration familiale est surreprésentée à Paris. Ainsi au 1er janvier 2019, trois familles parisiennes sur dix (30 %) sont des foyers monoparentaux.

Dans les Quartiers Politiques de la Ville la part de familles monoparentales est supérieure au reste du territoire (24,1% en QPV contre 15,7% hors QPV). Paris ne fait pas exception. Les familles monoparentales avec enfants de moins de 25 ans représentent plus d'un tiers des familles dans le 18^{ème} et le 20^{ème} arrondissement et plus de 32% dans les 19^{ème}, 13^{ème} et 14^{ème}.

On compte 77 350 foyers monoparentaux à Paris en 2019 et dans 85% des cas, la vie familiale est essentiellement organisée autour des mères.

Lutter contre l'isolement des familles monoparentales résidant dans les quartiers populaires représente un véritable enjeu social. Les cheffes de ces familles, difficilement identifiables quand elles ne sollicitent pas les ressources locales, sont dans une situation de vulnérabilité sociale et économique qui les expose à un risque important de décrochage social et professionnel. Elles peuvent parfois présenter une fragilité psychique ; n'ont plus de temps pour elles en dehors de leurs activités de mères ; redoutent d'être stigmatisées, ainsi que leurs enfants, à cause de leur situation ; doivent, pour certaines, accompagner des enfants handicapés ou malades, ce qui rend plus difficile leur engagement dans des parcours d'insertion professionnelle. Certaines de ces femmes sont en situation de monoparentalité de fait, car même si elles vivent en couple, la charge de la gestion quotidienne de la famille repose exclusivement sur elle. Dans ces conditions, il leur est difficile de se préoccuper de leur propre situation. Les familles

monoparentales sont par ailleurs au cœur des enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, puisque dans la grande majorité des cas le parent isolé est une femme (le pourcentage montant à 88,6% dans les QPV).

C'est pourquoi, la Ville de Paris finance un dispositif d'accompagnement global des familles monoparentales dans les quartiers populaires des 11^e, 13^e, 14^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements en soutenant des associations locales pour développer des actions de lutte contre l'isolement de ces familles.

Le dispositif repose sur des principes d'action forts qui fondent sa spécificité : une articulation entre des temps individuels et des temps collectifs, qui permet à la fois d'avancer sur les situations particulières et d'initier une dynamique de solidarité, une souplesse dans l'élaboration du panel d'activités pour être en adéquation avec les besoins des femmes et des familles, une proposition d'activités de loisirs à côté de l'accompagnement social et à l'emploi pour permettre aux familles d'investir leur place de citoyens et d'habitants ; un partenariat local fort pour que les familles bénéficient des ressources de leur quartier pendant et après leur sortie du dispositif. La confiance établie avec les familles permet en outre de travailler des sujets délicats comme la place des pères ou la santé psychique.

Après deux années très éprouvantes pour les familles sur le plan sanitaire mais aussi social et intrafamilial (mal-être des parents et des enfants inquiets d'être des vecteurs contaminants potentiels), les réseaux de solidarité ont retrouvé en 2022 une activité proche de celle qu'ils avaient dans les années pré-Covid. Le bilan global 2022 de l'ensemble des porteurs de projets dans le cadre de ce dispositif est positif et repart sur une bonne dynamique même si des difficultés de mobilisation et d'assiduité restent soulignés, les difficultés organisationnelles pour les familles en situation de monoparentalité étant fortes.

Ces actions ont permis d'impliquer plus de 275 familles en 2022 (240 en 2020) et, en 12 années d'existence de ce dispositif, ce sont presque 3 800 personnes qui ont été accompagnées. Le renouvellement du soutien à ces réseaux est primordial.

Pour le 11^{ème} arrondissement :

Le Centre social le Picoulet a développé son projet depuis 2019 autour des familles hébergées dans les hôtels sociaux, nombreux dans cet arrondissement avec la volonté que ces familles se sentent véritablement habitantes du quartier. Un partenariat avec le Samu Social permet au centre social de cibler ces familles. L'objectif est de lutter contre l'isolement social de ces familles monoparentales en les aidant à faire réseau avec des familles qui fréquentent les accueils habituels

du centre social, de leur offrir des temps de répit et d'aborder dans leur globalité les situations individuelles des familles (accès aux droits, santé, éducation...). Un accompagnement individuel a été mis en place, assuré par le centre social en lien avec les ressources de proximité (soutien psychologique, insertion professionnelle, linguistique, activités sportives etc.). En 2022, des temps autour de l'alimentation (distribution de panier de légumes bio), de l'estime de soi, du bien-être, du renforcement du lien familial, de la parentalité et du sport ont été organisés afin de construire une dynamique collective. 40 familles (51 adultes, 63 enfants dont 19 de moins de 3 ans) dont 25 familles monoparentales ont bénéficié de cet accompagnement.

Pour le 13^{ème} arrondissement :

L'action « 13 en lien » de l'**association ESPEREM**, centrée sur les quartiers Bédier-Boutroux et Chevaleret-Oudiné dans le 13^{ème} arrondissement répond aux difficultés d'accès à l'insertion des familles monoparentales. Le programme a pour objectif de développer l'estime et la confiance en soi pour favoriser l'autonomie (sociale et professionnelle), de soutenir et accompagner les familles dans leur utilisation des ressources locales, de créer du lien entre les différents acteurs du territoire pour une meilleure appropriation du réseau par ces familles et rompre l'isolement et sortir de l'exclusion sociale de familles monoparentales. Animée par la volonté de « faire avec et pour les habitants », l'association propose un espace de rencontres et d'animations (le « café des femmes du quartier ») qui permet aux femmes habitantes de faire connaissance, d'échanger, de tisser des liens et de penser à des projets collectifs. Elles élaborent ainsi un programme d'activités collectives mises en œuvre par l'association avec des ateliers théâtre, des sorties, de la cuisine et du jardinage mais aussi du soutien socio-professionnel (découverte des métiers, kiosque emploi, atelier projet professionnel etc.). Des accompagnements individuels emploi et formation sont mis en place à la demande. Esperem a développé également un projet équivalent dans le 14^{ème} (quartier Porte d'Orléans) « 14 en lien ». En 2022, 35 femmes ont participé au programme 13 en lien.

Pour le 14^{ème} arrondissement :

L'**association APASO**, propose depuis 2012 le projet « Espace Entraide » qui vise à rompre l'isolement des familles monoparentales, à créer une dynamique de groupes entre les familles monoparentales par des rencontres régulières et à « aller vers » les structures sociales, médicales et culturelles du quartier et au-delà pour se familiariser avec les lieux et être en

capacité de l'investir de manière autonome. Le groupe se réunit tous les mardis matin accompagné par une psychologue de l'association. Une programmation autour de sorties culturelles (découverte du quartier mais aussi exploration de lieux parisiens à haute valeur symbolique), d'activités (ateliers cuisine, séances sur la nutrition, séance sur la mobilité), de rencontres d'associations du quartier, est établie en début d'année en lien avec les besoins et demandes des familles. Le groupe a également préparé la course de la parisienne (6 mamans ont participé à la course) ce qui a permis d'échanger sur les besoins connexes (santé, médecin traitant pour le certificat etc.). Par ailleurs, des interventions de professionnels (psychologue, juriste, conseiller d'insertion professionnelle, travailleur social) sont proposées dans un cadre individuel. Flexibilité, écoute et bienveillance ont permis une autonomie grandissante et une meilleure estime de soi. En 2022, 22 mères et 14 enfants ont participé à ces actions.

Pour le 17^{ème} arrondissement :

L'association ADAGE met en œuvre depuis 2017 un réseau de solidarité des familles monoparentales précaires qui se met en œuvre sous 2 formes :

- des groupes de parole dans les écoles maternelles Bréchet et Épinettes et à l'école élémentaire Épinettes : ils permettent de sortir de l'isolement et de mieux connaître les acteurs locaux œuvrant autour de la vie pratique, de la citoyenneté et de la parentalité (bibliothèques, associations, centres sociaux, services publics, accès au droit, santé...). En 2022, 27 femmes en ont bénéficié très régulièrement

- des ateliers d'expression à travers les techniques théâtrales pour des enfants habitant du quartier politique de la Ville. En 2022, 10 enfants en ont bénéficié, leurs mamans les accompagnent et viennent les rechercher et ont créé autour de ces moments une dynamique d'échange et de réseau où il est question de parentalité, de « bons tuyaux », de partage de difficultés.

Pour le 18^{ème} arrondissement :

L'association ADAGE face aux incertitudes de la situation du centre social Belliard et au désengagement de la CAF par rapport aux actions parentalité et n'ayant pas trouvé d'autre partenaire, a décidé de ne pas demander le renouvellement de cette action en 2023. **L'association PROJETS 19**, qui porte déjà le réseau du 19^{ème} propose de développer un réseau pour les familles en situation de monoparentalité du 18^{ème} arrondissement, sur les mêmes bases que son action dans le 19^{ème}.

Pour le 19^{ème} arrondissement :

Le projet Parcours d'Elles, de **l'association PROJETS 19**, a pour vocation de faciliter l'accès à un parcours d'insertion sociale et professionnelle pour des femmes en situation de monoparentalité et demeurant dans le 19^{ème}. L'action s'articule

autour de deux axes : des entretiens individuels et des temps collectifs réguliers qui prennent en compte la personne dans sa globalité et propose une approche personnalisée. Cela signifie prendre en compte les freins périphériques que rencontrent ces femmes en situation de monoparentalité comme la gestion du temps, du budget, de l'informatique, de l'administratif et les enfants en bas-âge. Projets 19 a noué des partenariats avec des acteurs locaux dans une logique de complémentarité pour accompagner les femmes à la levée de l'ensemble de ces freins. L'objectif prioritaire étant un emploi pérenne ou une formation qualifiante. Elles sont accompagnées par une conseillère en insertion professionnelle qui propose des entretiens individuels toutes les semaines ainsi que des ateliers collectifs pour les aider à se rencontrer, se redynamiser et se soutenir. En 2022, 37 femmes ont été accompagnées par l'action « Parcours d'Elles ». Le SEII apporte un co-financement à ce projet.

Pour le 20^{ème} arrondissement - quartier des Portes :

L'association Réseau Môm'Artre (antenne Mom'Ganne) a mis en place un espace convivial de rencontres et d'échanges pour les familles monoparentales isolées (également ouvert à toutes les familles) du quartier Python-Duvernois. Elle propose un groupe de paroles entre parents sur des sujets liés à la parentalité, des activités de soutien à la parentalité pour les 3-6 ans (cycles d'ateliers d'art-thérapie à destination des enfants et de leurs parents), des activités artistiques parents - enfants (permettent aux parents de partager un moment privilégié avec leurs enfants, dans un cadre rassurant, sécurisant, qui n'est ni le cadre familial, ni un cadre institutionnel comme l'école), des sorties culturelles, un dispositif d'accompagnement à l'emploi (en partenariat avec des structures associatives locales) et du soutien au répit parental. En 2022, 31 familles monoparentales ont été accueillies par ce réseau.

Pour le 20^{ème} arrondissement - quartier Belleville Amandiers :

Le projet porté par le **centre social Crescendo** depuis fin 2019 s'articule autour :

- d'un accompagnement individuel : accueil et orientation individualisés, développement de permanences gratuites (démarches administratives, psychologue, accompagnement juridique, emploi, violences faites aux femmes, gestion budgétaire).

- de dynamiques collectives sur le thème « nos corps féminins » : espace express bien-être hebdomadaire (cœur du projet collectif de ce réseau cet atelier vise à permettre aux femmes en situation familiale matrifocale de prendre une pause dans la semaine), cycles d'ateliers artistiques, groupes de parole entre pairs avec des professionnel.le.s sur les thématiques qui émergent des liens individuels et du collectif, sorties culturelles et conviviales, en famille ou entre adultes.

En 2022, 35 mères de familles matrifocales ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de ce dispositif.

En raison de l'utilité de ces actions de lutte contre l'isolement des familles monoparentales et afin de consolider ces réseaux de solidarité, **je vous propose, Mesdames, Messieurs, d'attribuer une subvention à ces associations d'un montant total de 100 000 €, répartis à hauteur de 50 000 € pour la DDCT (Service Politique de la Ville) et 50 000 € pour la DFPE.**

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris